



# Maison Maisons des services communautaires



Du lundi au vendredi - 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

29, avenue Pierre-Vialard - 15110 CHAUDES-AIGUES

Permanences mensuelles: ADMR, assistante sociale, CAF, CPAM, PMI, Chambre d'agriculture, MSA, SAFER, Pôle Emploi, Mission locale, Habitat

**Tél.**: 04 71 23 92 33



Lundi et vendredi - 9 h-12 h Du mardi au jeudi - 9 h-12 h et 13 h 30-17 h 30

1 bis. rue du Plomb du Cantal - 15230 PIERREFORT

Permanences mensuelles : assistante sociale, ASED, conciliateur de justice, PMI, CAF, CPAM, Mission locale, OPAH, Trésorerie, Conseillers départementaux

**Tél.**: 04 71 23 23 54

# Portage de repas à domicile

Caldaguès-Aubrac Tél.: 04 71 23 92 33

Pays de Pierrefort-Neuvéglise Tél.: 04 71 23 69 30

Pays de Saint-Flour-Margeride <u>Tél. Saint-Flour</u>: 06 16 10 72 72

Tél. communes hors Saint-Flour : 04 71 60 91 34

Mail: portagerepas@saintflourco.fr

#### Petite enfance

Micro-crèche « Croque-sourire »

Ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15 8, rue de l'Aubrac 15230 PIERREFORT

Tél.: 04 71 20 52 92

Mail: croque-sourire@orange.fr

Relais Petite Enfance « Les petits bouts de la Planèze » . Ouverture les lundis et vendredis (8h30-

12h) et les mercredis (13h30-18h) Le bourg - 15300 USSEL <u>Tél</u>. : 04 71 73 22 60

Relais Petite Enfance « Les petits Caldaquès »

CHAUDES-AIGUES <u>Tél.</u>: 04 71 23 92 36 / 06 08 81 88 55 Mail: lespetitscaldagues.admr@laposte.net

#### Jeunesse

### Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

• Chaudes-Aigues

Tél.: 06 08 81 88 55  $\underline{\textit{Mail}}: lespetits caldagues. admr@laposte.net$ 

Planèze

Tél.: 04 71 60 16 00 Mail: omjsstflour@gmail.com

Pierrefort

<u>Tél.</u>: 04 71 23 91 30

Mail: famillesruralespierrefort@laposte.net

#### Saint-Flour

<u>Tél.</u>: 04 71 60 16 00 Mail: omjsstflour@gmail.com

• Ruynes-en-Margeride

<u>Tél.</u>: 04 71 60 16 00 Mail: omjsstflour@gmail.com

### Mobilité

#### Transport à la demande

• TAD'i : Pays de Saint-Flour-Margeride

<u>Tél.</u> : 04 71 60 71 72

• Mouv'Pass : Pays de Pierrefort-Neuvéglise

<u>Tél.</u>: 04 71 23 23 54

Bus urbain Saint-Flour (Floribus)

Service gratuit

<u>Tél.</u>: 04 71 60 91 54

Transports scolaires (GPTS) Tél.: 04 71 23 23 54

Aires de covoiturage

ZAC du Crozatier (échangeur 29 / A75) ZAC de la Florizane (échangeur 28 / A75)

▶ www.covoiturageauvergne.net

#### Location Camion frigorifique pour les agriculteurs

Tél.: 06 69 45 61 25

Mail: vehicule.frigo.stflour@gmail.com

### Agences postales intercommunales

#### Saint-Flour

35, place de la Liberté 15100 SAINT-FLOUR Tél.: 04 71 20 67 94

### Ruynes-en-Margeride

Bâtiment administratif - Le bourg 15320 RUYNES-EN-MARGERIDE Tél.: 04 71 20 09 26

# Habitat

• Pays de Saint-Flour-Margeride Tél.: 04 71 60 56 80

• Pays de Pierrefort-Neuvéglise Tél.: 04 71 23 23 54

#### Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

• Secteur Chaudes-Aigues et Pierrefort-Neuvéglise

Tél.: 04 71 23 23 54 Mail: e.lecoq@saintflourco.fr

• Secteur Planèze et Saint-Flour <u>Tél.</u>: 04 71 60 69 94 Mail: e.glise@saintflourco.fr

## Urbanisme et autorisation du droit des sols

<u>Tél.</u>: 04 71 60 71 55

### Collectes

Déchets ménagers

<u>Tél.</u>: 04 71 23 94 52

Plastiques agricoles <u>Tél.</u>: 04 71 60 69 94

Déchets verts Tél.: 04 71 23 94 52

Encombrants

Caldaquès-Aubrac et Pays de Pierrefort-Neuvéglise

<u>Tél.</u>: 04 71 23 92 33 Métaux

Caldaguès-Aubrac Tél.: 04 71 23 92 33

# Déchetteries

Accès gratuit à tous les habitants de Saint-Flour Communauté

Pierrefort (route de Salzet)

Tél.: 04 71 23 92 33

De 15 h à 18 h (17 h de novembre à avril) les lundis, mercredis

et vendredis et de 8h à 12h les samedis mating

# Saint-Flour (site des Cramades)

<u>Tél.</u>: 04 71 60 75 58

Ouvert tous les jours (sauf les jeudis et les dimanches) : 8h30-12h et 14h à 18h15 (17h15 en hiver)

#### Culture

Conservatoire Tél.: 04 71 60 32 02

Pays d'art et d'histoire

<u>Tél.</u>: 04 71 60 56 88

Écomusée de la Margeride

Tél.: 04 71 23 43 32 Mail: ecomusee-margeride@orange.fr

### Site: www.ecomuseedemargeride.fr Médiathèques communautaires

 Neuvéglise-sur-Truyère <u>Tél.</u>: 09 67 47 92 80

Mail: medianeuveglise@saintflourco.fr

Pierrefort

Tél.: 04 81 91 50 92

Mail: mediapierrefort@saintflourco.fr

# **Sport et loisirs**

Centre aqualudique Ouverture 7 jours sur

Tél.: 04 71 60 76 86

Mail: centre.aqualudique@saintflourco.fr

Pôle de Pleine Nature

Tél.: 04 71 73 28 06

#### Domaine Nordique de Pratde-Bouc Haute-Planèze

Tél.: 04 71 23 26 39  $\underline{\textbf{Mail}}: contact @pratdebouc-cantal.fr$ 

Site: www.pratdebouc-cantal.fr

# **Accueil - Secrétariat**

04 71 60 56 80 contact@saintflourco.fr



Communauté communes, un journal.

Comme les Communautés communes ont fondé Saint-Flour Communauté. journaux des quatre anciennes intercommunalités donnent naissance à COM'Actu.

Cette publication vous donne rendez-vous de façon périodique pour connaître l'action et les projets de Saint-Flour Communauté.

Au fil des pages, vous pourrez aussi découvrir ce qui fait la vie du territoire et de ses communes. Le premier numéro de cette nouvelle version consacre un dossier spécial aux conditions de la fusion, au travail de préparation et à la mise en œuvre d'un projet de territoire intercommunal. Il se décline autour du développement

économique, des services à la population, de la cohésion sociale, du développement durable, du tourisme, de la culture et du numérique pour construire un bassin de vie plus attractif. Le budget voté en Conseil communautaire le 13 avril 2017 concrétise la volonté des élus communautaires de mener à bien les actions engagées initialement sur chacun des territoires : Caldaguès-Aubrac, Pierrefort-Neuvéglise, Planèze et Saint-Flour Margeride. Avec la sortie de ce numéro, les élus de Saint-Flour Communauté et moi-même en profitons pour vous souhaiter un bon festival des Hautes Terres et, avec un peu d'avance, un bel été.

Bonne lecture à tous!

Pierre JARLIER Président de Saint-Flour Communauté

# SOMMAIRE

focus Une nouvelle gouvernance

P. 4à6



finances

dossier

Un budget prudent et une fiscalité lissée sur 12 ans

Après la fusion, un projet de territoire

P. 22 à 25

P. 7 à 21

rendez-vous

Hautes Terres : le phare des cultures de montagne



P. 26 et 27

Suivez l'actualité de Saint-Flour Communauté sur la page Facebook et sur le site Internet







COM'Actu - Juin 2017 - Magazine édité par Saint-Flour Communauté : Village d'entreprises - Z.A. du Rozier-Coren - 15100 SAINT-FLOUR Directeur de la publication : Pierre JARLIER - Conception : Saint-Flour Communauté / Agence Vice-Versa - Mise en page : Cédric MUREZ -Rédaction : Benoît PARRET, Cédric MUREZ - Infographie : Virginie STADELMANN - Crédits photographiques : Benoît PARRET, Cédric MUREZ, Charles FREGET, La Montagne, Hervé VIDAL, Paul PLAGNE, Christelle FOURNET, Céline TALON, Jean-François FERRATON, Trinh&Laudat -Impression: Groupe DROUIN - 92, avenue Ernest Cristal - 63170 AUBIÈRE - Tirage: 12 000 exemplaires - Distribution: La Poste. ISSN en cours.

# Une intercommunalité de PROJETS pour un territoire SOLIDAIRE

POUR RÉUSSIR LA **FUSION DES QUATRE** COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET **ENGAGER SAINT-**FLOUR COMMUNAUTÉ DANS UNE NOUVELLE **ORGANISATION** TERRITORIALE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017, LES ÉLUS ONT MIS EN PLACE, DURANT 18 MOIS, UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE QUI A PERMIS D'ATTEINDRE UN RÉEL CONSENSUS.



**CHIFFRES CLÉS** 

53 communes

1382 km<sup>2</sup>

24 824 habitants

81 élus



Le Schéma départemental de Coopération intercommunale (SDCI), présenté par l'État, avait pour objet de faire épouser les périmètres des intercommunalités cantaliennes avec les bassins de vie.

Dès 2015, et sans attendre les obligations réglementaires, les élus du Caldaguès-Aubrac, de Pierrefort-Neuvéglise, de la Planèze et de Saint-Flour-Margeride ont eu la volonté d'unir leurs territoires. Ils ont mené un travail de fond méthodique pour préparer cette fusion dans le consensus.

Grâce à ce travail, le projet préfectoral a été approuvé par 84% des municipalités, représentant 91% de la population de nos territoires.

Dans le temps de transition de l'année 2016, les élus ont réalisé un état des lieux financier, fiscal et des moyens humains et techniques pour fixer les règles de la future gouvernance, de l'organisation des services avant de construire un projet de territoire partagé.

#### Des réunions hebdomadaires

Un comité de pilotage, réunissant des élus de chaque territoire, s'est retrouvé chaque semaine. La concertation a été le maître-mot. Les décisions ont fait l'objet d'information au sein des conseils communautaires. L'objectif était de répondre aux exigences de la loi et à la réalité d'un territoire en profonde mutation. Les élus ont aussi voulu la « co-construction » d'un projet collectif et partagé. Enfin, la méthode s'est « appuyée » sur l'aide de bureaux d'études spécialisés pour maîtriser tous les éléments techniques de la fusion.



# Une gouvernance PARTICIPATIVE

L'ORGANISATION DU TRAVAIL DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES REPOSE SUR LA TRANSPARENCE ET UNE **ACTION PARTICIPATIVE** COMMISSIONS THÉMATIQUES, BUREAU EXÉCUTIF. CONFÉRENCE DES MAIRES, CONSEIL COMMUNAUTAIRE. À CELA S'AJOUTE UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT REGROUPANT DES PERSONNES NON ÉLUES REPRÉSENTATIVES DU TERRITOIRE.

Dans la droite ligne du travail de préparation à la nouvelle Communauté de communes, les élus ont mis en place une organisation participative. Chacun s'implique pleinement dans la construction des projets et l'action communautaires.

Le conseil communautaire regroupe 81 élus, représentant chaque commune. C'est l'assemblée délibérante qui vote chaque action entreprise. Autour du président, le Bureau exécutif se compose de 15 vice-présidents et de quatre membres représentatifs des anciens territoires intercommunaux (voir page 6). Le bureau se réunit chaque semaine pour travailler avec les équipes techniques à l'élaboration des projets de manière concertée et

transversale. Ce niveau de décision est complété par la création d'une Conférence des maires composée de 56 membres, qui s'est déjà réunie à plusieurs reprises.

#### Des commissions thématiques

Le travail s'effectue en amont, dans les groupes de travail et surtout les commissions thématiques. Celles-ci, sont au nombre de neuf et permettent de mettre autour de la table élus et personnes référentes. Dès le mois de janvier, toutes les commissions se sont réunies pour engager les actions du projet de territoire.

Les commissions: développement économique, services à la population, développement durable, finances, accessibilité, action sociale, culture, travaux, urbanisme.



# Nouveau nom, nouvelle charte



Parmi plusieurs propositions, le nom de Saint-Flour Communauté s'est très vite imposé aux élus comme fédérateur du bassin de vie. Le logo fait référence aux différents territoires Aubrac, Pierrefortais, Planèze, Truyère, Caldaguès et Margeride. Le cercle symbolise l'union territoriale dans sa diversité marquée par les différentes couleurs. On retrouve aussi l'autoroute A 75 et la Truyère, autres éléments fédérateurs

de l'unité intercommunale.

# CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT: place aux forces vives!

C'est une nouveauté attendue. Cette année, verra la création d'un Conseil de développement.

Il se compose de personnes du territoire qui sont issues du monde associatif et de représentations professionnelles. Elles seront désignées pour être représentatives dans différents domaines comme la culture, la santé, l'économie, l'action sociale, le sport...

Cette assemblée aura un rôle consultatif et pourra participer au débat sur les grandes lignes de la politique communautaire.

Le Conseil de développement sera convogué au moins une fois par an pour étudier, débattre et être force de proposition sur les différents axes du projet de territoire.





Après la fusion, un projet de territoire

**DOSSIER** 

# Le Bureau exécutif

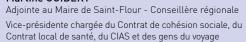


Pierre JARLIER Maire de Saint-Flour Président de Saint-Flour Communauté

# Jean-Jacques MONLOUBOU



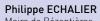
Maire de Saint-Georges - Conseiller départemental Vice-président chargé de l'administration générale, des ressources humaines et de la gestion du personnel

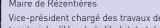


Louis GALTIER



Vice-président chargé du développement économique et de l'accueil de nouvelles populations





lice-président chargé des travaux de l'antenne toriale d'Ussel, de l'habitat et du pôle de Pleine Nature

> Louis RAYNAL Maire d'Anterrieux

Vice-président chargé des travaux de l'antenne territoriale de Chaudes Aigues et de l'assainissement non collectif



Albert HIIGON

/ice-président chargé de l'antenne territoriale de Margeride-Truyère, de la charte forestière et des déchets

Céline CHARRIAUD

Maire de Neuvéglise-sur-Truyère - Conseillère départementale Vice-présidente chargée des services publics de proximité et de la transition énergétique

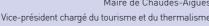


**COM'actu** • 6 • • #1 - Juin 2017



djoint au Maire de Saint-Flour lice-président chargé des finances

René MOLINES Maire de Chaudes-Aigues





Mireille VICARD nte au Maire de Saint-Flour e-présidente chargée de la culture et du patrimoine



Vice-président chargé du sport, des équipements sportifs et des relations avec l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports



Maire de Lacapelle-Barrès Vice-président chargé des travaux

Richard BONAL

de l'antenne territoriale de Pierrefort Guy MICHAUD Maire de Cussac

Vice-président chargé de la biodiversité, de l'agriculture,



des milieux aquatiques et du contrat territorial Gérard DELPY Maire de Ruynes-en-Margeride

Vice-président chargé de la jeunesse, du conseil mmunal des jeunes et des centres de loisirs



Adjoint au Maire de Neuvéglise-sur-Truyère Vice-président chargé des travaux de l'antenne territoriale de Saint-Flour et du centre technique intercommunal



À noter que Gérard MOULIADE (Adjoint au Maire de Val d'Arcomie), René PELISSIER (Adjoint au Maire de Pierrefort), Gérard SALAT (Maire de Villedieu) et Michel SEYT (Adjoint au Maire de Saint-Flour) sont également membres du Bureau exécutif.

# Un projet de territoire

# CO-CONSTRUIT par les élus

Le travail préparatoire des élus au cours de l'année 2016 a permis la rédaction d'un projet de territoire. Cette feuille de route pour les quatre prochaines années a été validée par les quatre Conseils communautaires à l'unanimité avant la fusion. Elle permet à Saint-Flour Communauté de s'inscrire dès maintenant dans l'action en faveur du territoire dans les domaines de l'économie, de l'environnement, des services aux habitants, de l'urbanisme, de la culture.

La validation par les élus de ce projet de territoire s'est accompagnée de la contractualisation des interventions et des soutiens des partenaires institutionnels, soit une enveloppe d'environ 14 M€ pour les quatre prochaines années. Saint-Flour Communauté a été le premier territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes à signer le Contrat de Ruralité avec l'Etat dès le 23 décembre. Les contractualisations avec le Département (Cantal Développement) et avec la Région (programme Ambition Région) ont été adoptées dans les mois suivants.

Un projet de territoire en 7 axes

Accès aux services publics de proximité (p. 8-9) Cadre de vie de nos habitants (p. 10-11)

Attractivité et développement économique (p. 12-13)

Développement durable et transition énergétique (p. 14-15)

Attractivité touristique (p. 16-17)

Développement des actions culturelles (p. 18-19)

Déploiement du numérique (p. 20-21)

**COMactu** 0 7 0 #1 - Juin 2017

Accès aux services publics de proximité

# **Objectifs** 2017-2020

Assurer la proximité des services publics

Conforter les services de santé et l'accès aux soins

Favoriser la mobilité

Promouvoir la solidarité et l'autonomie des personnes

Développer les services à la ieunesse et soutenir les activités scolaires et périscolaires



2 683 419 € Coût prévisionnel

1 594 987 € Aides publiques

(Conseil départemental, Conseil régional, État, TEPCV\*)

+ fonds européens **LEADER** 

\* TEPCV : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (aide de l'État)

# Harmoniser les SERVICES de proximité

UNE PRIORITÉ POUR SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ : GARANTIR L'ACCÈS DES SERVICES AUX DIFFÉRENTS PUBLICS QUI COMPOSENT LE TERRITOIRE. TANT EN MATIÈRE DE SOINS (MAISONS ET PÔLE DE SANTÉ), D'ÉDUCATION (ÉCOLE NUMÉRIQUE, ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES), DE PETITE ENFANCE (CRÈCHES), DE SERVICES ADMINISTRATIFS (MAISONS DE SERVICES) ET DE MOBILITÉ.

## Amener de la mobilité partout sur le territoire



En termes de mobilité, l'ambition est de reconquérir le transport collectif sous de nouvelles formes (Transport à la demande, floribus...) pour limiter les déplacements individuels. L'aménagement d'aires de covoiturage est par ailleurs envisagé à Pierrefort et au Pirou (Saint-Georges). Elles seront complémentaires aux stations déjà existantes à la zone du Crozatier et de la Florizane à Saint-Flour.

Dès 2018. Saint-Flour Communauté investira dans un parc de véhicules électriques. Des vélos à assistance électrique seront aussi mis à la disposition du public.

# Des services pour tous les publics



De la petite enfance aux personnes âgées, l'intercommunalité veut se donner les moyens d'être aux côtés de tous les publics.

La Micro-crèche à Pierrefort et les Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) présents à Chaudes-Aigues, en Margeride, en Planèze, dans le Pierrefortais et à Saint-Flour offrent notamment de vraies solutions pour les

Le service de portage de repas à domicile est également bien apprécié des personnes âgées et dépendantes, en Caldaguès-Aubrac, en Pierrefortais, dans le bassin sanflorain et en Margeride.



# Opération d'amélioration de l'habitat (OPAH)

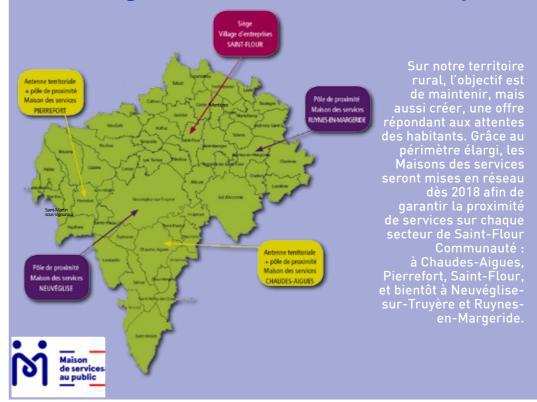


Une nouvelle OPAH est en œuvre depuis le mois de mai à l'échelle des 26 communes de Saint-Flour-Margeride et dans le centre-bourg de Saint-Flour (projet urbain de revitalisation). L'OPAH engagée en Pays de Pierrefort-Neuvéglise se poursuit jusqu'en août 2018. Les propriétaires de Caldaguès-Aubrac et de Planèze peuvent bénéficier du Programme d'intérêt général (PIG) "Solidarités" porté par le Conseil départemental du Cantal.

Pour garantir une proximité sur l'ensemble du territoire et une information identique pour tous les habitants sur les dispositifs d'aides pour des projets de rénovation, des permanences sont mises en place au sein des Maisons de services du territoire, avec l'unique prestataire SOLIHA Cantal.

INFORMATIONS: 04 71 48 32 00 - cantal@soliha.fr

# Un maillage de Maisons des services au public



Construction d'un Centre des services et du télétravail PIERREFORT

Aménagement d'une Maison des services au public Neuvéglise-sur-Truyère RUYNES-EN-MARGERIDE

Contrat Local de Santé

Maison médicale (étude) PIERREFORT

Aménagement d'aires de covoiturage PIERREFORT SAINT-GEORGES (LE PIROU)

Promotion et développement des transports collectifs (Transport scolaire, Transport à la demande. Floribus)

Aides aux transports pour les

Résidences pour personnes âgées autonomes (étude) CLAVIÈRES REZENTIÈRES **V**ALUÉJOLS

Accessibilité des équipements publics (ADAP)

Téléassistance

Portage de repas à domicile

Relais petite enfance

Contrat éducatif local

Micro-crèche PIERREFORT

Temps périscolaires

Accueil de loisirs sans hébergement

1 512 929 €

**COM'actu** • 8 • #1 - Juin 2017

**COM'actu** • 9 • • #1 - Juin 2017

# **Un territoire SOLIDAIRE**

LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DU LIEN SOCIAL CONTRIBUE CHAQUE JOUR À FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE. EN FAVORISANT L'OFFRE DE

**Objectifs** 2017-2020

Améliorer la qualité des équipements sportifs d'intérêt communautaire

Soutenir les communes dans la réhabilitation d'équipements sportifs et de loisirs structurants

Conforter la revitalisation des centres bourgs

Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé, favoriser l'habitat durable en milieu rural

Organiser l'accueil de nouveaux actifs

10 173 015 € Coût prévisionnel

5 450 646 € Aides publiques (Conseil départemental, Conseil régional,

\* ANAH : Agence nationale d'amélioration de l'habitat

ANAH\*)

**Un Contrat de cohésion** sociale dès 2018

Les partenaires de l'action sociale étaient réunis à l'initiative des élus de Saint-Flour Communauté mardi 25 avril. L'élaboration d'un nouveau contrat de cohésion sociale à l'échelle du territoire de la nouvelle Communauté de communes en était le fil conducteur avec, à terme, la déclinaison d'un volet d'actions communales pour Saint-Flour et intercommunales pour Saint-Flour Communauté.

La mise en place du projet social de territoire repose sur trois phases de travail qui se sont déroulées avant la fusion, avec déjà tous les partenaires du nouveau

1 / diagnostic de la situation sociale, estimation des besoins (identification des groupes ou personnes en difficulté, risques

d'aggravation...) et évaluation des moyens (structures, partenariat);

SOINS. LES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ. SAINT- FLOUR COMMUNAUTÉ S'ORGANISE.

2 / concertation avec les acteurs locaux, pour consolider le diagnostic :

3 / restitution pour co-construire les axes d'actions et leurs enjeux.

La validation de ce projet social de territoire préfigurera le futur Contrat de cohésion sociale intercommunal 2018-2020.

Trois axes de travail ont été présentés et discutés : réduire les précarités et les isolements, coordonner et valoriser les initiatives, renforcer et développer une politique auprès des familles. Les partenaires de l'action sociale présents ont complété les propositions et se sont dits disponibles et engagés pour accompagner ce projet social essentiel pour l'attractivité du territoire.



# Vers un Contrat local de santé



Pour la santé, premier service demandé par la population, Saint-Flour Communauté en a fait une priorité.

À l'image du pôle territorial de santé de Saint-Flour, de la Maison médicale de Neuvéglise-sur-Truyère ou du cabinet médical à Valuéjols, il s'agit en premier lieu d'offrir des conditions de travail modernes et adaptées aux nouvelles exigences des professionnels de santé dont le renouvellement et le maintien sont très difficiles en zones rurales.

Dans ces conditions de déprise de l'offre de santé, il est également nécessaire de créer de lien et de construire un maillage territorial entre les privés et les infrastructures publiques que le centre hospitalier situé à Saint-Flour. Il es collaboration avec l'Agence Régionale de Sante (ARS) et les professionnels, pour trouver de nouveaux médecins, pour combler des manques tant en terme géographique que de spécialités.

Aménagement d'une tribune au Parc équestre intercommunal SAINT-FLOUR (VOLZAC)

Réhabilitation du terrain de tennis couvert SAINT-FLOUR

Soutien à la réhabilitation de la piscine communale CHAUDES-AIGUES

Étude de travaux pour la réalisation d'un terrain de sport synthétique intercommunal

Opération "Centre bourg" de Saint-Flour : OPAH

Aménagement des abords de la Maison de l'habitat SAINT-FLOUR

Programme Habiter Mieux

Soutien à la réalisation de logements locatifs communaux

Agences postales RUYNES-EN-MARGERIDE SAINT-FLOUR

soit 577 580 €



Les travaux de la future Maison de l'habitat se poursuivent. Ouverture prévue au 2e semestre 2018. Plus d'infos dans le prochain COM'Actu.

**COM'actu** • 10 • #1 - Juin 2017

**COM'actu** •• 11 •• #1 - Juin 2017

Attractivité et développement économique

# **Objectifs** 2017-2020

Aménager et étendre les parcs d'activités

Soutenir l'immobilier d'entreprise

Encourager la revitalisation rurale

Soutenir les productions agricoles de qualité

Valoriser les filières locales



# 590 000 € Aides publiques

(Conseil départemental, Conseil régional, État)



# Accompagner l'ÉCONOME du territoire

LA PREMIÈRE COMPÉTENCE DE L'INTERCOMMUNALITÉ EST DE PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. IL S'AGIT DE RELEVER LE DÉFI DE L'EMPLOI ET DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE POUR COMBLER, EN PARTICULIER, LA PERTE D'ACTIFS DANS LE SECTEUR AGRICOLE.



## Développement des zones

Le dynamisme économique se ressent partout sur le territoire. Une guinzaine de projets d'installation est recensée sur les zones d'activités intercommunales.

L'extension du Parc d'activites du Rozier-Coren (5,5 ha) permet ainsi l'installation de trois nouvelles entreprises sur ce site et un agrandissement de bâtiments pour une autre. Trois autres projets d'extension d'entreprises sont à l'étude.

La zone d'activités de Volzac augmente sa surface de 5 hectares dans la perspective d'accueillir, notamment, le pôle routier du Département et la SARL Lentille Blonde de Planèze. Deux projets d'installation sont aussi à l'étude.

# Une dynamique territoriale

En ville basse, les locaux VALPORCS font l'objet de l'intérêt d'un porteur de projet en contact avec la Communauté de communes pour une étude de faisabilité.

À Chaudes-Aigues, la zone d'activité du Rouchar ouvre des perspectives économiques sur le Caldaguès et à proximité du Nord Aveyron.

Pour répondre à la demande des chefs d'entreprises, des extensions de zones d'activités sont à l'étude à Neuvéglisesur-Truyère et Pierrefort avec le projet de la coopérative laitière de la Planèze et d'une entreprise de maconnerie.

Après la fusion, un projet de territoire

Attractivité et développement économique

À Ruynes-en-Margeride, la zone d'activité de Belvezet voit s'agrandir Les Serrureries de la Margeride et l'installation du garage automobile Herbelet.

# LES ZONES D'ACTIVITÉS **EN CHIFFRES**

10 zones d'activités

102 ha viabilisés

8 ha disponibles à la vente

109 entreprises installées

15 projets en cours 1 111 emplois

#### **FISAC**



L'engagement de Saint-Flour et Hautes-Terres Communautés permet de mobiliser 1 million d'euros pour la rénovation du commerce et de l'artisanat (800 000 € de fonds européens, 100 000 € de l'État et 100 000 € des deux Communautés de communes pour 2,6 M€ de travaux sur le territoire).

Dépôt des dossiers :

Pour les commerçants CCI du Cantal - 06 70 00 98 11

Pour les artisans Chambre de Métiers - 04 71 45 65 08

# Programme agricole

Le programme agricole de Saint-Flour Communauté sera reconduit pour la période 2017-2020. L'enjeu est primordial pour le territoire tant sur le plan démographique pour les communes, qu'économique et environnemental.

La stratégie repose sur des choix et une logique de projet global. Situés en zone de montagne, les agriculteurs du territoire sont encouragés à se démarquer dans les pratiques de production pour apporter de la valeur ajoutée à leurs produits et renforcer leur capacité de commercialisation notamment en circuit court. La collectivité veut

Quatre axes composent ce programme:

Axe 1 : Produire en valorisant les spécificités d'un territoire de montagne ;

Axe 2 : Transformer localement pour améliorer la valeur ajoutée des produits

Axe 3 : Commercialiser autrement, à l'intérieur et à l'extérieur du territoire ;

**Axe 4**: Former et promouvoir.

Renseignements: Jean-Baptiste FANJUL - 04 71 60 71 76 - jb.fanjul@saintflourco.fr

Extensions des zones artisanales (étude) Neuvéglise-sur-Truyère PIERREFORT (ZA de l'Aubrac) RUYNES-EN-MARGERIDE (ZA Belvezet)

Travaux d'évacuation des eaux pluviales à la Zone d'activités de Montplain SAINT-FLOUR

Extension du Parc d'activités régional du Rozier-Coren COREN ET SAINT-FLOUR

Aménagements aux zones d'activité du Rouchar et de Luc CHAUDES-AIGUES ET USSEL

Études d'extension et de restructuration de l'atelier-relais ARDELIS SAINT-FLOUR

Étude pour une usine d'embouteillages de l'eau COLTINES

Soutien aux entreprises : mise en œuvre des actions du programme opérationnel (FISAC)

Mise en œuvre du programme agricole

Extension de l'atelier technologique agroalimentaire et cosmétique de Volzac

Mise en conformité de l'abattoir **PIERREFORT** 

Soutien au projet de développement de la coopérative laitière Neuvéglise-sur-Truyère

Requalification bâtiment Valporcs (étude) SAINT-FLOUR

Proiet de plateforme d'expédition SAINT-FLOUR

**COMactu** • • 12 • • #1 - Juin 2017

Développement durable et transition énergétique

# **Objectifs** 2017-2020

Lutter contre la précarité énergétique et réduire la consommation d'énergie

Valoriser les énergies renouvelables

Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

Améliorer la qualité de nos rivières

Réduire les déchets à la source

3 215 318 € Coût prévisionnel

2 122 350 € Aides publiques (Conseil régional, État, TEPCV\*)

\* TEPCV : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (aide de l'État)

# L'ENVIRONNEMENT pour avenir



RECONNU PAR L'ÉTAT TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE ET POUR LA CROISSANCE VERTE, ET LABELLISÉ AGENDA 21, SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ S'ENGAGE DE MANIÈRE VOLONTARISTE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE. L'OBJECTIF EST DOUBLE : PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ, ATOUTS DE NOTRE TERRITOIRE, ET CHANGER LES PRATIQUES DE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUES EN LUTTANT CONTRE LES GASPILLAGES ET EN FAVORISANT L'UTILISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES.



# Mieux maîtriser les performances énergétiques

En 2017, Saint-Flour Communauté entame un vrai programme de réhabilitation énergétique dans différents équipements communautaires : l'Accueil de loisirs sans hébergement de Saint-Flour, le Conservatoire ou encore le Centre technique intercommunal. La lutte contre la précarité énergétique concerne également les particuliers grâce aux dispositifs d'aide à l'habitat (voir page 8).



### Liaison douce, à pied ou à vélo vers la ZAC du Crozatier

Pour répondre aux exigences réglementaires de desserte de la Zone d'activité commerciale du Crozatier, Saint-Flour Communauté aménage une liaison douce avec la ville basse de Saint-Flour.

Grâce aux financements obtenus auprès

du ministère de l'Environnement et du Département, la participation financière de la Communauté sera limitée à 118 000 €.



# Réseau de chaleur bois pour le guartier de Besserette

Ce quatrième réseau de chaleur bois est estimé à 4,4 M€ pour une énergie produite de 8,2 MhW / an. Il alimentera 17 établissements publics de ce secteur de Saint-Flour : lycée, équipements sportifs, centre social, caserne des pompiers, centre hospitalier, centre technique municipal, logements sociaux, écoles...

Ce projet évitera le rejet de 1760 tonnes de CO<sup>2</sup> par an et permettra une économie financière



annuelle d'au moins 100 000 €. Au-delà. l'objectif est de répondre aux engagements de la Communauté de communes de protection de l'environnement et de valorisation des énergies renouvelables. Dès cette année, Saint-Flour Communauté mobilise 2 M€.

## Restauration Narse de Lascols

Une étude de fonctionnalité en 2014 a permis de définir un plan de préservation de la narse de Lascols en partenariat avec les communes riveraines de Cussac et Paulhac,

les agriculteurs et les avants-droits. Le dispositif porté par Saint-Flour Communauté comprend : la mise aux normes des installations d'assainissement non collectif, des aides financières (MAEC) pour les agriculteurs, le "nettoyage" de certaines zones de la Narse avec les lycéens de Volzac et des travaux de valorisation du site.



# **Un Contrat territorial pour la Truyère**



Le contrat territorial des affluents rive droite de la Truyère cantalienne est porté par la Communauté de communes. Il s'étendra prochainement à l'autre rive, côté Lozère. Après diagnostic des 1 000 km linéaires de cours d'eau sur 48 communes, l'objectif est d'améliorer la connaissance du milieu aquatique, en particulier des zones humides de le protéger et de mettre en valeur zones humides, de le protéger et de mettre en valeur cet espace naturel, véritable atout du territoire. Sur le terrain, il s'agit de dégager les embâcles, de maintenir les berges, de lutter contre les espèces envahissantes, de réduire les causes de pollutions et de faire l'inventaire des espèces rares comme l'écrevisse à pattes blanche, cet été.

Dans le cadre de ce programme, un appel à projet « continuité écologique » a été lancé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour l'Ander et les premiers travaux sont prévus pour l'automne.

**COM'actu** • • 15 • • #1 - Juin 2017

Réhabilitation énergétique de l'Accueil de loisirs sans hébergement SAINT-FLOUR

Équipement et rénovation thermique du Centre technique intercommunal SAINT-FLOUR

Rénovation énergétique du Conservatoire SAINT-FLOUR

Réhabilitation de la Maison de l'habitat et des énergies renouvelables SAINT-FLOUR

Liaison douce du Crozatier SAINT-GEORGES

Achat de véhicules électriques

Acquisition d'un parc de vélos à assistance électrique

Réalisation d'un Plan climatair-énergie territorial par délégation avec le Syndicat des Territoires de l'Est-Cantal (SYTEC)

Réseau et chaufferie bois à Besserette SAINT-FLOUR

Mise en œuvre de l'Agenda 21

Développement des semences locales (préservation des prairies naturelles)

Restauration de la Narse de Lascols CUSSAC ET PAULHAC

Valorisation des zones humides

Contrat territorial des affluents de la Truyère

Travaux de rétablissement de la continuité écologique

Fonctionnement des déchetteries et collecte des ordures ménagères

soit 3 586 928 €

**COMactu** • • 14 • • #1 - Juin 2017

Volet "montagne", aménager et valoriser les zones nordiques

Volet "Gorges et Vallées", aménager et valoriser les Gorges de la Truyère

Aménager les sites touristiques emblématiques et valoriser les paysages remarquables

Conforter l'accueil touristique et l'itinérance

3 115 231 €
Coût
prévisionnel

717 405 €
Aides publiques
(Conseil
départemental,
État, TEPCV\*)

\* TEPCV : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (aide de l'État)

# Le TOURISME comme atout majeur

PAYSAGES PRÉSERVÉS ET RICHESSE DU PATRIMOINE SONT LES DEUX GRANDS ATOUTS DU TERRITOIRE. LE CARACTÈRE DE CHAQUE VALLÉE, DE CHAQUE PLATEAU, DE CHAQUE MASSIF, DEPUIS LA MARGERIDE JUSQU'À LA TRUYÈRE ET DES MONTS DU CANTAL À L'AUBRAC, DONNE MILLE FACETTES DE DÉPAYSEMENT. LES TOURISTES TROUVERONT AUSSI SUR PLACE DES SITES EMBLÉMATIQUES, DE MULTIPLES ANIMATIONS ET DE NOMBREUX MUSÉES POUR COMPRENDRE LE PASSÉ ET LE PRÉSENT. AVEC LE SKI, LA VOILE, LA RANDONNÉE SOUS TOUTES SES FORMES, LE PARAPENTE... MAIS AUSSI LA REMISE EN FORME ET LE THERMALISME.



## Un projet ambitieux pour Prat de Bouc

Depuis 2014, élus et prestataires privés travaillent au développement de Prat de Bouc, site touristique majeur, une des portes d'entrée du domaine skiable du Lioran, espace nordique, point de départ de nombreuses randonnées.

Après la relance de l'activité ski de fond et des animations de pleine nature, la deuxième phase porte, désormais, sur la construction d'un bâtiment d'accueil indispensable à la qualité des prestations souhaitées (locaux techniques et d'exploitation pour la zone nordique, salle hors sac avec vestiaires et toilettes, espace accueil-billetterie et espace commercial). Après les études de maîtrise d'oeuvre dès cet été, les travaux débuteront au printemps 2018. Pour conduire ce projet, le Syndicat mixte de développement de l'est Cantal a été constitué avec pour membres Saint-Flour Communauté et Hautes-Terres Communauté



# Chantarisa et Les Aygues pour un hébergement de qualité



Pour poursuivre dans de bonnes conditions et profiter de sa dynamique tout en répondant aux nouvelles normes, l'association *Chantarisa* va mener un vaste programme de rénovation et d'extension de ses locaux d'hébergement à Coltines et Ruynes-en-Margeride avec les communes propriétaires et le soutien de Saint-Flour Commnauté (50 000 € en 2017). Avec 16 000 nuitées par an (classes découvertes, groupes...), *Chantarisa* contribue, depuis 30 ans, à l'économie sociale solidaire sur le territoire en lien avec de nombreux prestataires locaux.

# Aire de camping-cars

Le camping-car connaît un vif succès. Notre territoire est une destination très prisée des amateurs de ce mode de déplacement. Aussi, Saint-Flour Communauté participe aux côtés des communes à la mise en place d'aires de stationnement. Depuis ce mois de juin, celle de Paulhac est fonctionnelle avec quatre places et une borne de service (eau, électricité, vidange) qui permettra un passage même en hiver à quelques pas du site de Prat-

de-Bouc. Saint-Flour Communauté participe à cet équipement à hauteur de 26 000 €.



# Chaudes-Aigues, cité thermale, mais pas seulement



On viendra à Chaudes-Aigues, toujours en cure soigner ses rhumatismes mais aussi, de plus en plus, pour la remise en forme et la « pleine santé ». La préparation sportive a aussi fait son apparition. Saint-Flour Communauté apporte son soutien (120 000 € en 2017) au plan thermal impulsé par la Région pour poursuivre ces nouvelles orientations. Elle sera aux côtés de la commune pour l'amélioration et la valorisation des espaces publics, l'amélioration de l'accessibilité (PMR) et la rénovation de la piscine communale.

# **ACTIONS 2017**

Fonctionnement du Pôle activités de pleine nature USSEL

Construction d'un bâtiment d'accueil, aménagement et valorisation du site de Prat-de-Bouc PAULHAC

Zone nordique Aubrac : étude de faisabilité pour la création d'un foyer de ski de fond SAINT-URCIZE (PAS DE MATHIEU)

Aménagement de la salle d'exposition permanente "Le Grenier de Lili" Malbo

Valorisation de l'Espace naturel sensible (ENS) du Puy de la Tuile LES DEUX-VERGES

Soutien à la rénovation de la piscine communale CHAUDES-AIGUES

Soutien à l'extension du Centre d'hébergement Chantarisa COLTINES

Soutien au projet de réhabilitation du Centre d'hébergement des Aygues RUYNES-EN-MARGERIDE

Soutien à l'extension des chambres d'hôtes à l'Astrassadou Rézentières

Projet d'aménagement d'un parc thermal CHAUDES-AIGUES

Création d'une aire de camping-car PAULHAC

Réhabilitation d'un bâtiment commercial (étude) Paulhac

soit 393 963 €

**COM'actu** • 16 • #1 - Juin 2017

**COM'actu** •• 17 •• #1 - Juin 2017

# **Objectifs 2017-2020**

Mettre en valeur le patrimoine et l'identité locale

Améliorer les conditions de diffusion du spectacle vivant et le développement des pratiques artistiques

Diversifier l'offre culturelle par une politique des publics

Promouvoir l'enseignement artistique

Favoriser l'accès à la lecture publique



# 900 000 €

Coût prévisionnel

# 150 000 €

Aides publiques (Conseil départemental)

Intervention de l'Europe et de la DRAC pour certaines actions.

# La CULTURE, pour tisser du lien

LE PATRIMOINE EST LE TÉMOIN DE L'IDENTITÉ LOCALE. LA CULTURE EST UN REMARQUABLE VECTEUR D'OUVERTURE ET DE LIEN SOCIAL. ILS FAVORISENT AUSSI L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET PARTICIPENT À LA QUALITÉ DU VIVRE ENSEMBLE. NOTRE PROJET COMMUNAUTAIRE : METTRE EN VALEUR NOTRE RICHESSE PATRIMONIALE ET L'IDENTITÉ LOCALE, SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES STRUCTURES D'ANIMATION ET D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE, CONFORTER LA DIFFUSION DU SPECTACLE VIVANT ET FAVORISER LA LECTURE PUBLIQUE.



# Le Conservatoire, fer de lance de l'enseignement artistique

Le Conservatoire Saint-Flour Communauté conforte sa place d'établissement d'enseignement artistique dans le paysage culturel local. Son offre est triple : musique, théâtre et danse en collaboration avec le Centre Départemental Musique et Danse Traditionnelle du Cantal installé à Saint-Flour. Il compte près de 300 élèves et multiplie les partenariats pour être au plus proche du jeune public, à l'exemple de la classe "théâtre" option bac avec le lycée de la Haute-Auvergne ou de la musique avec l'Institut Médico Éducatif.

**Renseignements:** 04 71 60 32 02

### L'écomusée de Margeride, histoire vivante



L'écomusée de Margeride, Musée de France, est un espace vivant de connaissance du patrimoine local avec trois sites à Ruynesen-Margeride, Signalauze et Loubaresse. Il témoigne de la vie en Margeride depuis le XIX° siècle, construisant le lien entre passé, présent et futur par le biais des animations qu'il peut proposer avec les habitants. Piloté par la Communauté de communes, il est devenu un lieu incontournable de connaissance à l'appui d'un projet scientifique porté par l'équipe d'animation.

**Renseignements:** 04 71 23 43 32

# Pays d'art et d'histoire, le patrimoine pour lien social



Depuis 2004, le Pays de Saint-Flour est l'unique territoire cantalien à bénéficier de la reconnaissance nationale du label Pays d'art et d'histoire.

Aujourd'hui, en phase de renouvellement, ce label qualitatif devrait être étendu à de nouvelles communes au sein de Saint-Flour Communauté. L'objectif est de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine et de le faire connaître aux habitants et aux visiteurs, en particulier les plus jeunes. Pour cela, plus d'une centaine d'animations (conférences,

visites, expositions, rencontres...] est programmée chaque année sur nos communes créant ainsi du lien dans les villages.

Renseignements: 04 71 60 56 88 http://vpah-auvergne-rhone-alpes.fr

# Médiathèques, pour le plaisir de lire

Saint-Flour Communauté compte deux médiathèques communautaires à Neuvéglise-sur-Truyère et Pierrefort et un réseau de structures communales avec Chaudes-Aigues, Saint-Flour, Saint-Martin-sous-Vigouroux, Valuéjols. La lecture reste un vecteur important de la diffusion culturelle, et les élus communautaires souhaitent la développer avec la mise en place d'un pôle lecture intercommunal numérisé. L'objectif étant de rendre le « livre » accessible partout sur le territoire.



Retrouvez les programmes culturels sur le site Internet de Saint-Flour Communauté...

# **ACTIONS 2017**

Aménagement Maison de site ALLEUZE

Mise en valeur du patrimoine

Extension du label Pays d'art et d'histoire (PAH) MARGERIDE / PLANÈZE

Conservatoire

Diffusion du spectacle vivant

Ecomusée de Margeride (projet scientifique) Ruynes-en-Margeride Val d'Arcomie

Accès à la lecture publique avec les médiathèques Neuvéglise-sur-truyère Pierrefort

> soit 382 255 €

**10** ANS DE PHOTOS

# Dans les yeux, plein les yeux!

Depuis 10 ans se succèdent en photos les hommes et les paysages d'ici et d'ailleurs sur les grilles de l'institution La Présentation à Saint-Flour. Cet été, il est proposé une rétrospective de la décennie. La photo sera donc à l'honneur pour cet anniversaire avec en plus deux invités de marque : Charles Fréget et Pierre Gonnord. À la demande du Pays d'art et d'histoire, le premier fera découvrir le patrimoine breton des coiffes féminines. Bretonnes. à découvrir à la maison des Agials, place René-Amarger jusqu'au 3 septembre. Exposé par le Fonds Régional d'Art Contemporain Auvergne, le second met en lumière les joueurs de l'ASM pour des portraits sans concession, loin des clichés publicitaires. À voir à la Halle aux Bleds jusqu'au 30 septembre. Quand la photo offre à découvrir le monde et les hommes, ce sera à Saint-Flour, cet été.



Découvrez le livre anniversaire : Accrochées. 10 ans de photographies à Saint-Flour, aux éditions Quelque part sur terre. Tarif : 12 euros. Informations : 04 71 23 56 88.

**COM'actu** • 18 • #1 - Juin 2017

# Relever le défi du NUMÉRIQUE

**Objectifs** 2017-2020

Développer l'usage du numérique dans les pôles de services intercommunaux

Favoriser le développement du télétravail

Accompagner le développement des écoles numériques

Dynamiser l'accès aux usages numériques en direction de la jeunesse et des séniors

Développer les ressources numériques des médiathèques



EXCEPTIONNEL TOUT EN MENANT LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONELLE GRÂCE AU TÉLÉTRAVAIL.

AUJOURD'HUI. LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ONT RÉVOLUTIONNÉ NOTRE QUOTIDIEN ET OUVRENT DE NOUVELLES PERSPECTIVES. L'ENJEU EST DONC DE PERMETTRE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE POUR TOUS LES PUBLICS ET DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE. RELEVER CE DÉFI ET OFFRIR DES RESSOURCES À LA POINTE. C'EST AUSSI SE DONNER LES MOYENS D'ACCUEILLIR DE NOUVELLES POPULATIONS ET DES JEUNES ACTIFS, QUI SOUHAITERAIENT PROFITER DE NOTRE CADRE DE VIE



# Vers des écoles numériques



Dans son projet de territoire, Saint-Flour Communauté prévoit également d'accompagner les communes dans le développement des écoles numériques. L'objectif est de faire en sorte que le numérique soit à la fois objet et support d'apprentissage : apprendre à manier l'outil,

à en comprendre son fonctionnement. mais aussi appréhender l'ordinateur ou la tablette comme vecteur d'information et de culture. Amener également les enseignants à bénéficier d'innombrables ressources pédagogiques.

### Equipement d'une salle des conférences

Après le regroupement des quatre intercommunalités, Saint-Flour Communauté comptabilise aujourd'hui dans son assemblée 81 élus. Les réunions du Conseil communautaire ont lieu dans une salle dédiée. L'idée est de l'équiper pour permettre



de collaborer efficacement (vidéoprojecteur, micros pour la prise de parole, dispositif de vote interactif, Wifi...). Cette salle sera également ouverte aux acteurs locaux pour accueillir des conférences, des séminaires et des rencontres professionnelles.

# Un dispositif de visioconférence disponible pour tous

La transmission par visio-conférence est une réalité sur le territoire : au Village d'entreprises Rozier-Coren (grâce à des fonds européens LEADER) et à la Maison des services de Chaudes-Aigues. La Maison des services de Pierrefort sera dotée prochainement d'un tel équipement, comme, dans un second temps, celle de Ruynes-en-Margeride.



# Bientôt un Centre de télétravail à Pierrefort



Les travaux d'aménagement d'un Centre des fin. Implanté dans la zone artisanale de l'Aubrac à émanant d'un projet porté par la Communauté de communes du Pays de Pierrefort-Neuvéglise, sera un atout pour le territoire. Il permettra le maintien t le développement des services au public puisqu'il Communauté. Par ailleurs, il sera un vrai moyen locaux dédiés au "télétravail".

# ACTION

Équipement en matériel informatique et en mobilier de la salle de réunion intercommunale

> soit 34 600 €



# Objectif Très haut débit!

Le déploiement du Très haut débit progresse sur le territoire de Saint-Flour Communauté. À Saint-Flour, l'ensemble de la commune sera éligible à la fibre optique à l'horizon 2018. Pour les autres communes, la Région pilote l'opération avec son dispositif Auvergne Très Haut Débit. L'objectif est notamment de déployer la fibre d'ici 2021 dans les communes d'Anglards-de-Saint-Flour, d'Alleuze, de Chaudes-Aigues, de Coren, de Cussac, de Jabrun, de Neuvéglise, de Paulhac, de Ruynes-en-Margeride, de Roffiac, de Saint-Georges, de Sériers, de Tanavelle, de Tiviers et des Ternes. L'amélioration des réseaux est également prévue sur le reste du territoire dans le cadre de ce dispositif.

Tout le détail : visionnez la carte interactive sur www.auvergnetreshautdebit.fr

**COMactu** • • 20 • • #1 - Juin 2017

# Un BUDGET de rigueur et de prudence

DANS UN CONTEXTE DE BAISSE DES **RESSOURCES** (DOTATIONS D'ETAT). LE PREMIER BUDGET DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ RÉPOND À LA MISE EN ŒUVRE. DÈS CETTE ANNÉE, DU PROJET DE TERRITOIRE.

**Votre priorité** est d'assurer les services nécessaires à la population dans une logique de proximité et d'harmonisation à l'échelle du territoire

Pierre JARLIER



« C'est un budget de transition inédit construit avec la plus grande prudence et avec la volonté de ne prendre aucun risque » annonçait, lors du vote le 13 avril, le Président Pierre JARLIER, mais qui permet d'engager les premières actions du proiet de territoire.

La volonté des élus est d'assurer les engagements des anciennes communautés, de maintenir et d'harmoniser les services à la population et de contribuer au développement et à l'attractivité du territoire.

### Des ressources en progression de 2%

Dans un contexte de tension budgétaire, Saint-Flour Communauté voit ses ressources augmenter de 2 % pour atteindre 8,9 M€ en 2017, en raison notamment de l'impôt économique. Son produit augmente de + 4,72 %, sans hausse des taux, avec l'augmentation des bases fiscales dynamiques.

C'est un indicateur fort du dynamisme de notre territoire qui voit s'installer de nouvelles activités et se développer

nos entreprises locales. Le produit de l'impôt économique représente 4,4 M€ et représente 50 % de nos ressources propres. Le produit de l'impôt ménage reste stable à +1,17 % et représente 41 % de nos ressources propres. La baisse des dotations de l'État se poursuit en 2017 avec - 7 %. Cet effort de solidarité au redressement des comptes de l'État représente une perte cumulée en 4 ans de 1,3 M€. Le Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC) augmente de façon significative, grâce à la fusion des quatre intercommunalités, passant de 263 000 € à 390 000 €.

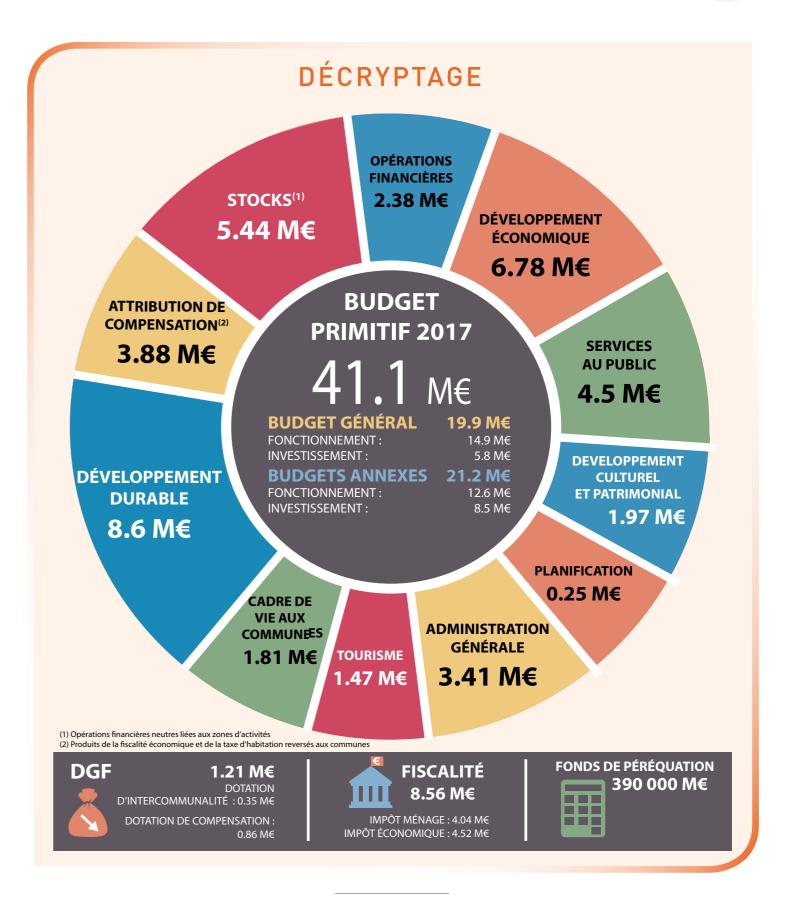
#### Solidarité territoriale

Face à cette situation, la solidarité territoriale constitue un enjeu pour le développement et pour les services à la population, Sans la fusion, le FPIC aurait subi une baisse de 520 000 € et la DGF de 80 000 €, soit une perte pour des quatre communautés de 600 000 €.

# 2017-2020: 14.3 M€ de subventions

partenaires institutionnels apportent une enveloppe totale d'aides de 14,3 M€ pour la période 2017-2020, avec le Contrat de Ruralité pour l'Etat, le Contrat Ambition Région pour la Région, le contrat Cantal Développement pour le Département, et les appels à projets : Contrat de territoire Truyère, nouvelle OPAH et Territoire à Energie Positive et pour la Croissance Verte (TEPCV).





<u>Économie</u> Zoom sur la fiscalité Zoom sur la fiscalité **économie** 

# FISCALITÉ: des taux unifiés en 2028

SUR LA BASE
D'UNE RESSOURCE
FISCALE IDENTIQUE
À 2016, LES PARTS
INTERCOMMUNALES DE
LA FISCALITÉ LOCALE
SERONT HARMONISÉES
SUR DOUZE ANNÉES.
EXPLICATIONS.

REPÈRES

Impôt ménage

42,28 % des

recettes fiscales \*

+1,17%:

évolution entre

l'impôt ménage

50.11 % des

recettes fiscales \*

évolution entre 2016

et 2017 de l'impôt

économique

+ 4,72 %:

Impôt économique

2016 et 2017 de



# Harmonisation des taux de la fiscalité

La fusion de des quatre communautés de communes implique que Saint-Flour Communauté devient seul compétente pour percevoir l'impôt économique

Par ailleurs, l'harmonisation des taux de taxe d'habitation et de taxes foncières s'opère également selon le principe des taux moyens pondérés.

### Un lissage sur 12 ans...

En raison de la fusion territoriale, les taux de fiscalité "ménage" en 2017 issus du calcul des taux moyens pondérés communautaires des deux communautés seront les suivants :

Impôt ménage	Saint-Flour Communauté
Taxe d'habitation	12,33 %
Foncier bâti	2,44 %
Foncier non-bâti	8,78 %

# ...pour limiter les variations de fiscalité

Afin de limiter les variations de fiscalité, les élus de Saint-Flour Communauté ont décidé de pratiquer un lissage sur 12 ans des taux de fiscalité (à produit fiscal constant) : taxe d'habitation, taxes foncières et Cotisation foncière des entreprises (CFE) (voir tableaux cicontre).

Cela représente une hausse légère et régulière pour les contribuables de Pierrefort-Neuvéglise et de Planèze de moins d'1 € par an.

# Une spécificité : le taux de Taxe d'habitation

Avec la fusion, le taux de Taxe d'habitation (TH) 2017 de Saint-Flour Communauté s'élève à 12.33 %.

Les taux de TH des Communautés de communes de Caldaguès-Aubrac et de la Planèze s'élevaient respectivement à 2.01 % et 4.35 % en 2016. À ces taux s'ajoutait la part départementale de la TH, transférée aux communes en 2011 de respectivement 9,79 % et 8,13 %. Cette part départementale ne sera plus perçue par la commune mais par Saint-Flour Communauté du fait de la fusion. Le taux intercommunal va donc subir une hausse mécanique, mais dans le même temps, les taux communaux vont subir une baisse équivalente. Le contribuable ne sera donc aucunement pénalisé.

Enfin, la commune ne perdra pas non plus ce produit : il leur sera reversé par Saint-Flour Communauté.

# Évolution des taux de la Taxe d'habitation, des taxes foncières et de la CFE

### Taxe d'habitation

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Caldaguès-Aubrac - 0,013 par an	12,49 %	12,48 %	12,46 %	12,45 %	12,44 %	12,42 %	12,41 %	12,40 %	12,38 %	12,37 %	12,36 %	12,34 %	
Pierrefort-Neuvéglise + 0,057 par an	11,64 %	11,70 %	11,76 %	11,81 %	11,87 %	11,93 %	11,99 %	12,04 %	12,10 %	12,16 %	12,22 %	12,27 %	
Planèze + 0,048 par an	11,75 %	11,80 %	11,85 %	11,90 %	11,94 %	11,99 %	12,04 %	12,09 %	12,14 %	12,19 %	12,23 %	12,27 %	12,33 %
Saint-Flour-Margeride - 0,02 par an	12,58 %	12,56 %	12,54 %	12,52 %	12,50 %	12,48 %	12,46 %	12,43 %	12,41 %	12,39 %	12,37 %	12,35 %	

# Taxe sur le foncier bâti

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Caldaguès-Aubrac - 0,20 par an	4,85 %	4,65 %	4,45 %	4,25 %	4,05 %	3,85 %	3,65 %	3,44 %	3,24 %	3,04 %	2,84 %	2,64 %	
Pierrefort-Neuvéglise + 0,165 par an	0,45 %	0,62 %	0,78 %	0,95 %	1,11 %	1,28 %	1,45 %	1,61 %	1,78 %	1,94 %	2,11 %	2,27 %	0.4494
Planèze + 0,098 par an	1,26 %	1,36 %	1,46 %	1,56 %	1,65 %	1,75 %	1,85 %	1,95 %	2,05 %	2,15 %	2,24 %	2,34 %	2,44 %
Saint-Flour-Margeride - 0,022 par an	2,71 %	2,69 %	2,67 %	2,64 %	2,62 %	2,60 %	2,58 %	2,55 %	2,53 %	2,51 %	2,49 %	2,46 %	

# Taxe sur le foncier non-bâti

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Caldaguès-Aubra - 0,255		11,84 %	11,59 %	11,33 %	11,08 %	10,82 %	10,57 %	10,31 %	10,06 %	9,80 %	9,54 %	9,29 %	9,03 %	
Pierrefort-Neuve	église par an	4,58 %	4,93 %	5,28 %	5,63 %	5,98 %	6,33 %	6,68 %	7,03 %	7,38 %	7,73 %	8,08 %	8,43 %	9 -9 9/
Planèze + 0,236	par an	5,95 %	6,19 %	6,42 %	6,66 %	6,89 %	7,13 %	7,37 %	7,60 %	7,84 %	8,07 %	8,31 %	8,54 %	8,78 %
Saint-Flour-Mar - 0,056		9,45 %	9,39 %	9,34 %	9,28 %	9,23 %	9,17 %	9,11 %	9,06 %	9 %	8,95 %	8,89 %	8,84 %	

# Cotisation foncière des entreprises (CFE)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Caldaguès-Aubrac - 0,40 par an	36,96 %	36,56 %	36,16 %	35,76 %	35,36 %	34,96 %	34,57 %	34,17 %	33,77 %	33,37 %	32,97%	32,57 %	
Pierrefort-Neuvéglise + 0,112 par an	30,83 %	30,94 %	31,05 %	31,17 %	31,28 %	31,39 %	31,50 %	31,61 %	31,72 %	31,84 %	31,95 %	32,06 %	22 47 8/
Planèze + 0,566 par an	25,38 %	25,95 %	26,51 %	27,08 %	27,64 %	28,21 %	28,78 %	29,34 %	29,91 %	30,47 %	31,04 %	31,60 %	32,17 %
Saint-Flour-Margeride - 0,02 par an	32,41 %	32,19 %	32,37 %	32,35 %	32,33 %	32,31 %	32,29 %	32,27 %	32,25 %	32,23 %	32,21 %	32,19 %	

\* 7,61 % des ressources fiscales sont obtenues par des taxes diverses (Taxe de séjour, etc.) 23-24-25 juin 2017

Festival des Hautes Terres

# Le phare des CULTURES de montagne

LE FESTIVAL DES HAUTES TERRES. UN 17 ANS D'ÂGE PLEIN DE VITALITÉ AVEC. POUR TÊTE D'AFFICHE. L'ÉCOSSE QUI S'INVITE DANS LE MASSIF CENTRAL



# Les Préalables

Pour la première fois cette année. les Préalables ont permis de goûter aux **Hautes Terres** quelques jours avant le festival. Pierrefort et Loubaresse ont profité de ces instants d'avant rencontres.



Reconnu au niveau national comme la référence pour les cultures de montagne, le festival sanflorain garde la tête haute et les yeux rivés vers les cimes. Ici pas question d'une morne plaine, la création est forcément festive. La volonté est de s'inscrire dans la modernité artistique et culturelle. Loin d'un folklore où certains voudraient cantonner les régions « reculées » de fond de vallée et de pentes abruptes, il n'est plus question de renier nos

Et preuve depuis bientôt deux décennies, chaque début d'été à Saint-Flour, de plus en plus de musiciens, comédiens et danseurs puisent dans les répertoires locaux pour distiller de nouvelles notes rafraîchissantes comme un torrent de montagne. Le public suit, chaque année plus nombreux.

À 900 mètres d'altitude, Saint-Flour s'est imposé comme le phare de cette évolution et les Hautes Terres comme le porte-voix des cultures de montagne

disséminées aux quatre coins de l'Europe. L'Italie, le Portugal, l'Espagne, la Corse, les Pyrénées et bien entendu le Massif central comme fédérateur ont fait connaître leur tempo ici.

### D'une montagne à l'autre, un même entrain!

Les régions de montagne regorgent de pépites préservées qui ne demandent qu'à briller au soleil.

Il y a du sens à les faire vivre et les exporter. Elles sont des marqueurs d'identité, des capteurs d'initiatives qui portent les territoires. Favoriser le développement culturel, c'est accompagner le développement d'une économie de terroir qui valorise les savoir-faire. C'est valoriser l'attractivité et renforcer le cadre de vie. On fait aussi le choix d'installer sa vie sur une terre de caractère.





## ET AUSSI..

Retrouvez pendant toute la durée du festival une scène ouverte sonorisée où vous pourrez écouter les musiciens du Cantal et d'ailleurs qui veulent faire partager leurs musiques, leurs chants, leurs danses...

Des espaces scéniques aux couleurs du festival sont également installés dans la ville et des troupes déambuleront dans les rues.

#### En tête d'affiche... un événement devenu incontournable de l'été

Le Festival des Hautes-Terres :

Poster Master

sanflorain!

# **VENDREDI 23 JUIN PLACE D'ARMES**

# Acropolis Bye Bye / 20h30

Comme un voyage d'Ulysse, lan Balzan Dorizas et sa formation traversent les époques et les styles pour livrer une musique en grec, français et anglais, rvthme chaleureux de Grèce ét des Balkans, pimenté de percussions d'un Sanflorain,

#### Les Frères Lemay / 22h00

(en référence à leur premier album), Michel et Daniel Lemay produisent une musique énergique et festive. Il y a du Trad, mais pas que! Il y a aussi du rock. Pour un son exclusif.

Et pour ceux qui aiment danser le soir tard sur les Allées Gravenoire et Plank.

#### SAMEDI 24 JUIN

Un vent sonore de l'Atlantique **Nord...** Après une journée mouvementée, baladé de place petit arrêt en terrasse,voici le public reparti pour une longue nuit de festival.

### PLACE D'ARMES

#### Breabach / 20h30

L'Ecosse côté folk avec la cornemuse mais aussi le violon. comme un vent marin sur l'ile de Sky. Un bel exemple de mixte entre jazz, traditions sonores et mélodies joyeuses.

#### Mànran / 22h10

gaéliques. Devant Ewen, Gary, public aura du mal à se tenir immobile. Soirée à poursuivre sur les Allées avec Trencadit et

Et pour arroser le tout en pur malt, tout le week-end, de nombreux groupes dans les rues dont The Claymor Clan



**COM'actu** • 26 • #1 - Juin 2017

**COMactu** • • 27 • • #1 - Juin 2017

Mànran



